



CC Pays de Nexon Monts de Chalus (Siren : 200070506)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Nexon
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	09/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Stéphane DELAUTRETTE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de NEXON
Numéro et libellé dans la voie	6 place de l'église
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87800 NEXON
Téléphone	05 55 58 37 90
Fax	
Courriel	accueil@montsdechalus.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	13 358
-----------------------------	--------

Densité moyenne 33,71

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Bussière-Galant (218702702)	1 350
87	Châlus (218703205)	1 676
87	Dournazac (218706000)	662
87	Flavignac (218706604)	1 069
87	Janailhac (218707701)	547
87	Lavignac (218708402)	153
87	Les Cars (218702900)	637
87	Meilhac (218709400)	534
87	Nexon (218710606)	2 590
87	Pageas (218711208)	594
87	Rilhac-Lastours (218712404)	374
87	Saint-Hilaire-les-Places (218715001)	893
87	Saint-Jean-Ligoure (218715100)	542
87	Saint-Maurice-les-Brousses (218716900)	1 053
87	Saint-Priest-Ligoure (218717601)	684

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Mise en place d'un SPANC qui a pour mission : - contrôle de conception et d'exécution des installation neuves - diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations, - entretien des installations : organisation d'opérations de vidange groupées des ouvrages de pré-traitement</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>Aide au maintien à domicile des personnes âgées : participation financière aux associations et organismes de développement des actions en faveur des personnes âgées.</i>
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire, politiques locales de commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Politique en faveur de la lecture publique : création, entretien et fonctionnement des bibliothèques du territoire et mise en place d'un réseau de lecture publique. La cc prend à sa charge l'équipement, l'animation et la gestion du réseau.</i> <i>Politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse : création, entretien, fonctionnement des équipements, concourant à l'amélioration de la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse : établissement multi accueil, RAM, accueils de loisirs, accueil jeunesse, etc.</i> - Création, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs dont le rayonnement se développe sur l'ensemble du territoire communautaire. Ces équipements devront être uniques sur le territoire communautaire
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>La constitution d'un parc de matériels qui sera mis à la dispo des communes et des associations locales pour leurs manifestations culturelles et sportives. Organisation de manifestations culturelles et sportives dont le rayonnement concerne deux communes ou plus.</i>
- Activités sportives <i>La constitution d'un parc de matériels qui sera mis à la dispo des communes et des associations locales pour leurs manifestations culturelles et sportives. Organisation de manifestations culturelles et sportives dont le rayonnement concerne deux communes ou plus.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Elaboration, révision et suivi d'un P.L.U. intercommunal</i>
- Etudes et programmation <i>Numérisation des cadastres</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>voies existantes et futures permettant la desserte des zones d'activités économiques</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Création, entretien et fonctionnement d'un office de tourisme intercommunal Réalisation d'études touristiques intéressant l'ensemble du territoire communautaire Aménagement, entretien et fonctionnement de la Maison du Châtaignier</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social <i>Réalisation de toutes études et analyses générales liées au logement et à l'habitat intéressant l'ensemble du territoire communautaire Aide au ravalements de façades</i>
- Politique du logement social <i>Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : réhabilitation, entretien et gestion de logements anciens afin de réaliser des logements sociaux. Les logements sociaux existants restent de la compétence communale.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social <i>Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : réhabilitation, entretien et gestion de logements anciens afin de réaliser des logements sociaux. Les logements sociaux existants restent de la compétence communale.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : réhabilitation, entretien et gestion de logements anciens afin de réaliser des logements sociaux. Les logements sociaux existants restent de la compétence communale.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres
<i>Sauvegarde des services au public d'intérêt commun    Actions de sauvegarde des services au public d'intérêt commun, en particulier aider les communes à aménager les locaux qu'elles mettent à la disposition des différentes administrations et organismes assimilés.    Construction d'une caserne de gendarmerie    Réalisation d'études préalables à la prise de nouvelles compétences    Aménagement rural et de zonage agricole</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
87	Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (200024743)	SM fermé	85 930
87	SM Vienne Gorre (248715807)	SM fermé	60 196
87	Syndicat énergies Haute-Vienne (258708585)	SM ouvert	383 502
87	Syndicat dorsal réalisation (258728658)	SM ouvert	570 747
87	SM des bassins Bandiat-Tardoire (200051712)	SM fermé	9 499

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)